

# CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'après réception de l'acompte et du contrat de réservation dûment rempli et signé, et après accord de la direction. Une confirmation écrite est alors envoyée.

## **Acompte**

Pour la location d'un mobile-home, un versement correspondant à 30 % du montant de la location est demandé à titre d'acompte + 22 € pour les frais de dossier (10 € en moyenne et basse saison).

Pour la location d'un emplacement, un versement correspondant à 30 % du montant de la location est demandé à titre d'acompte + 16 € pour les frais de dossier (en haute saison).

Ces montants sont non remboursables.

Le solde du séjour est payable à l'arrivée.

## **Caution**

Pour la location d'un mobile-home, une caution de 200 € (non encaissée) restituée selon l'état des lieux et le comportement durant le séjour est demandée à l'arrivée. Tout meuble ou objet endommagé durant le séjour doit être signalé à la réception.

Pour la mise à disposition facultative d'une carte magnétique permettant l'accès sur le site avec un véhicule, une caution de 40 € (non encaissée) est demandée. Cette caution est rendue dès restitution de la carte. Sans cette carte, aucune entrée ou sortie du camping ne pourra se faire en véhicule en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil

## **Séjour**

En haute saison, la location d'un mobile home à la semaine court du samedi à partir de 16 h au samedi suivant jusqu'à 10 h au plus tard. La location d'un mobile home le week-end (hors haute saison) court du vendredi 18 h au dimanche 18 h. Pour toute autre formule nous consulter.

La location d'un emplacement se fait de 12h à 12h le jour suivant. Toute journée commencée est due.

La location saisonnière se fait du 1er mai au 30 septembre. Le paiement est divisé en deux parties : 50% à l'arrivée, et le solde au 30 juin.

- Les tarifs incluent l'accès gratuit et illimité à toutes les activités du Parc de Loisirs ouvertes lors du séjour.
- Un emplacement ou mobile-home peut être occupé par 6 personnes nominatives maximum. La réservation ou le contrat de location ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers, sauf autorisation préalable de la direction. La jouissance de la location est exclusivement réservée aux personnes dont les noms doivent être impérativement indiqués sur le formulaire de réservation.
- Lors de l'arrivée, un bracelet permettant l'accès au terrain de camping et à la base de loisirs est remis à chaque personne. Ce bracelet doit impérativement être porté tout au long du séjour et restitué lors du départ.
- Tout invité doit être signalé à la réception au plus tard à son arrivée et doit s'acquitter de la redevance journalière au tarif en vigueur lors du séjour.
- Un seul véhicule par emplacement est autorisé. Les véhicules supplémentaires doivent être garés sur le parking extérieur.
- En fin de séjour, les installations doivent être restituées en parfait état de propreté. Dans le cas contraire la caution pourra être tout ou partiellement retenue.
- Pour tout séjour d'un mineur non accompagné de ses parents, une autorisation parentale écrite est exigée.
- Les chiens et les chats sont admis sous réserve d'être tenus en laisse et de respecter les règles d'hygiène élémentaires. Une redevance par jour et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité sont exigés.
- Les bornes électriques sont équipées de prises européennes. Prévoir un adaptateur si nécessaire.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En l'absence de notification écrite pour différer l'arrivée, le mobile home ou l'emplacement devient disponible 24 heures après l'arrivée prévue et le paiement intégral des prestations demeure dû.

## **Annulation**

- Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : seront retenus les frais de dossier ainsi que le premier règlement à hauteur de 30 % de la location totale.

- Moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : seront retenus les frais de dossier et le montant total de la location exigé.

Aucune assurance annulation n'est comprise dans le prix de location. Il est recommandé d'en souscrire une.

## **Responsabilité**

La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de perte, vol ou dommage de toute nature, pendant ou suite à un séjour. Pour votre garantie personnelle, il vous appartient de souscrire une assurance spécifique garantissant les risques encourus et incluant la responsabilité civile. Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Les responsables de toute nuisance pourront être expulsés, sans remboursement.

Les clients sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement. Celui-ci est affiché à l'accueil et à votre disposition sur simple demande.